



Partenaires adhérents Pour vos clients, un accès wifi gratuit, public et sécurisé

Qu'est ce qu'un wifi touristique territorial ?

C'est un territoire connecté pour mieux accueillir le visiteur.

Le dispositif permet de :

- ✓ constituer un réseau de points d'accès à internet (hotspot wifi *), gratuit et sécurisé, à partir d'un portail d'entrée de connexion unique,
- ✓ proposer du contenu de séjour une fois les visiteurs localisés,
- ✓ mettre à disposition un système permettant une connexion simplifiée et automatique.



*Hotspot wifi ?

« Un hotspot wifi (ou point d'accès à internet) est un lieu clairement délimité donnant accès à un réseau sans fil qui permet au public et utilisateurs de terminaux mobiles (PC portable, tablette, smartphone...) de se connecter facilement à internet. »



Les avantages pour les visiteurs ?

- ✓ accès à internet gratuit et sécurisé
- ✓ accès à un portail de connexion « Tourisme Entre-deux-Mers » avec module de découverte du territoire (animations, activités, adresses...) à proximité du lieu de connexion (géolocalisation)
- ✓ système simple d'utilisation : une adresse mail demandée à la première connexion, pas de formulaire à remplir, pas besoin de s'identifier à chaque connexion
- ✓ système unique (portail identique) dans tous ses lieux de séjour en Entre-deux-Mers

Les avantages pour les partenaires, professionnels engagés ?

- ✓ appartenance à un réseau organisé et générateur d'une offre touristique complète,
- ✓ accès sécurisé par le système, en phase avec toutes les obligations CNIL,
- ✓ paramétrage personnalisable pour chaque structure du dispositif (horaires et durée de connexion, page de redirection, comptes de réseaux sociaux...)
- ✓ accès aux statistiques de connexion de son hotspot,
- ✓ tarifs d'équipement négociés par leur office de tourisme.

N'oubliez pas de cocher l'option sur votre bulletin d'adhésion, pour être recontacté !